

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 28 octobre 2009
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

- L'homicide au Canada, 2008** 3
La police a déclaré 611 homicides au Canada en 2008, soit 17 de plus que l'année précédente. Le taux national d'homicides a de ce fait augmenté de 2 %. L'accroissement observé en 2008 était presque entièrement attribuable à la hausse du nombre d'homicides en Alberta et en Colombie-Britannique, dont beaucoup étaient liés aux gangs.
- Tendances des voies de fait majeures déclarées par la police, 2008** 7
Les voies de fait majeures, de même que les voies de fait contre des agents de la paix, ont progressé de plus de 20 % au cours de la dernière décennie. Elles figurent parmi les quelques crimes violents déclarés par la police qui sont à la hausse au Canada.

(suite à la page 2)

Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada

Octobre 2009

Ce numéro de la publication en ligne gratuite de Statistique Canada *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada* comprend deux articles.

L'article «Les femmes des Premières nations et les études postsecondaires au Canada : Faits saillants du recensement» explore l'éducation postsecondaire parmi les femmes des Premières nations au Canada. Bien que bon nombre d'entre elles ne terminent pas leurs études secondaires, il y a lieu de croire que les femmes des Premières nations retournent aux études plus tard au cours de leur vie et, par conséquent, qu'elles suivent un cheminement vers l'éducation postsecondaire différent de celui des femmes de l'ensemble de la population canadienne.

L'article «Les femmes des Premières nations et les études postsecondaires : résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006» a permis de constater que parmi les femmes des Premières nations âgées de 25 à 64 ans vivant hors réserve et ayant fait des études postsecondaires, 6 sur 10 ont présenté une demande d'aide financière pour leurs études. La grande majorité de celles qui ont présenté une demande d'aide financière pour leurs études postsecondaires ont reçu des fonds sous une forme ou une autre, et, parmi celles-ci, les trois quarts ont terminé leurs études postsecondaires.

En outre, ce numéro comprend une série de nouveaux tableaux et un feuillet d'information intitulé «Effectifs et diplômés au niveau postsecondaire», lesquels font partie du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation.

Le numéro d'octobre 2009 de *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, vol. 6, n° 4 (81-004-X, gratuit), est maintenant accessible. À partir du module *Publications* de notre site Web, cherchez *Questions d'éducation*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (educationstats@statcan.gc.ca), Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : 613-951-9040.



Chargements ferroviaires, août 2009	9
Stocks de porcs, troisième trimestre de 2009	9
Placements de poussins des couvoirs et de dindonneaux, septembre 2009	11
Enquête sur les services aux victimes, 2007-2008	11
Nouveaux produits	12

Communiqués

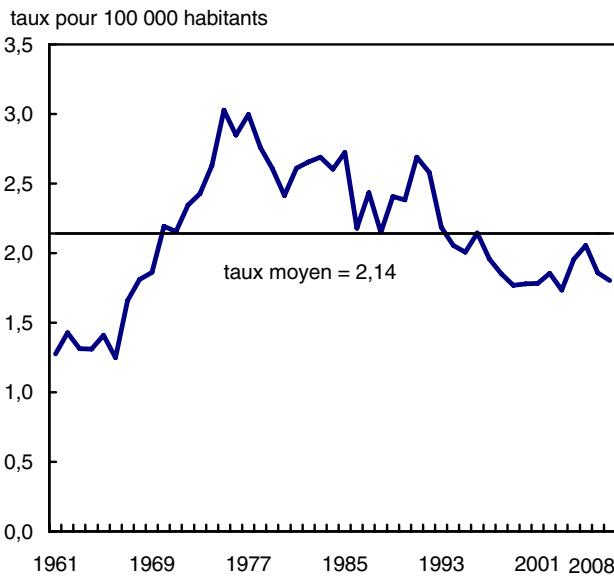
L'homicide au Canada

2008

La police a déclaré 611 homicides au Canada en 2008, soit 17 de plus que l'année précédente. Le taux national d'homicides a de ce fait augmenté de 2 %. L'accroissement observé en 2008 était presque entièrement attribuable à la hausse du nombre d'homicides en Alberta et en Colombie-Britannique, dont beaucoup étaient liés aux gangs.

Après avoir atteint un sommet au milieu des années 1970, le taux d'homicides a, de façon générale, reculé jusqu'en 1999 et est demeuré relativement stable depuis. Les homicides attribuables à des gangs, toutefois, sont à la hausse depuis le début des années 1990. Ils représentaient près de 1 homicide sur 4 en 2008.

Homicides



On a dénombré 200 homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2008, soit 12 de plus qu'en 2007. Le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a augmenté de 24 % depuis 2002.

Il y a eu 146 femmes victimes d'homicide, soit 17 de moins par rapport à 2007. Les femmes représentaient 24 % des victimes d'homicide en 2008.

Note aux lecteurs

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est un territoire qui compte au moins 100 000 habitants, dont un noyau urbain d'au moins 50 000 habitants ainsi que les régions urbaines et rurales adjacentes qui sont fortement intégrées au noyau sur le plan socioéconomique. Les secteurs desservis par les services de police peuvent différer quant à la répartition des populations entre les régions urbaines et suburbaines, ce qui complique la comparaison entre les taux de criminalité. On comble cette lacune par l'analyse des taux de criminalité en fonction de la RMR.

Il s'agit de la proportion la plus faible enregistrée depuis que l'on recueille des données sur cette question.

En 2008, 55 jeunes de 12 à 17 ans ont été les auteurs présumés d'un homicide, soit un chiffre bien en deçà du sommet de 85 atteint en 2006. Environ 1 homicide sur 5 commis par des jeunes en 2008 était attribuable à des gangs.

Hausse des homicides attribuables à des gangs

La police a déclaré 138 homicides attribuables à des gangs en 2008, soit 20 de plus qu'en 2007. Ceux-ci comprennent les homicides liés aux groupes du crime organisé ou aux gangs de rue, de même que les décès d'innocentes victimes au cours de l'affaire.

La plupart des homicides attribuables à des gangs se sont produits dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada. Un peu plus de la moitié des homicides perpétrés au pays en 2008 sont survenus dans les 10 plus grandes RMR, alors qu'un peu plus des deux tiers des homicides attribuables à des gangs y ont été commis.

La police de la région métropolitaine de Toronto a indiqué 24 homicides attribuables à des gangs, soit le chiffre le plus élevé de toutes les RMR. Cependant, lorsque l'on tient compte de la population, on constate que les 16 homicides liés aux gangs à Calgary en 2008 ont fait en sorte que cette RMR a enregistré le plus fort taux parmi les 10 plus grandes régions métropolitaines.

Des armes à feu ont plus souvent été utilisées pour commettre les homicides attribuables à des gangs que pour tout autre type d'homicide. En 2008, environ les trois quarts des homicides liés aux gangs au Canada ont été perpétrés à l'aide d'une arme à feu, comparativement à environ 20 % des homicides qui n'étaient pas imputables à des gangs.

Les homicides commis à l'aide d'une arme à feu sont généralement à la hausse depuis 2002

Le taux global d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a suivi une tendance générale à la baisse du milieu des années 1970 à 2002. Depuis, ce taux a généralement augmenté.

Parmi les 200 homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2008, il s'agissait d'une arme de poing dans 121 homicides (61 %), d'une carabine ou d'un fusil de chasse dans 34 homicides et d'une carabine ou d'un fusil de chasse à canon tronqué dans 17 homicides. Au cours des 30 dernières années, l'utilisation des armes de poing pour commettre un homicide a généralement été à la hausse, alors que l'utilisation des carabines et des fusils de chasse a, dans l'ensemble, diminué.

La police de la région métropolitaine de Toronto a déclaré 50 homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2008, soit le chiffre le plus élevé parmi l'ensemble des RMR. Toutefois, lorsque l'on tient compte de la population, on observe que les 12 homicides commis au moyen d'une arme à feu à Winnipeg et les 16 homicides de ce genre survenus à Edmonton ont fait en sorte que ces régions métropolitaines ont affiché les taux les plus élevés parmi les 10 plus grandes RMR.

Le plus faible taux de femmes victimes d'homicide

Le taux de femmes tuées (0,87 pour 100 000 habitants) et la proportion de femmes victimes d'homicide (24 %) ont été les plus faibles enregistrés depuis 1961.

Deux explications possibles viennent appuyer la baisse de la proportion. D'une part, il y a le recul du taux d'homicides entre conjoints depuis 30 ans, dont les victimes sont habituellement des femmes. D'autre part, on trouve l'augmentation des homicides attribuables à des gangs depuis le début des années 1990, dont les victimes sont généralement des hommes.

Parmi l'ensemble des homicides résolus en 2008, 15 % ont été commis par un conjoint ou une conjointe, 19 %, par un membre de la famille autre qu'un conjoint ou une conjointe, 41 %, par une connaissance et 9 %, par une personne que connaissait la victime par le biais d'une relation criminelle. Les 17 % restants de victimes ont été tuées par un étranger, proportion qui concorde avec celles notées au cours des années précédentes.

La police a déclaré 62 homicides entre conjoints, chiffre inchangé par rapport à 2007. En 2008, le taux d'homicides entre conjoints était à son plus bas niveau en plus de 40 ans.

Les femmes sont environ trois fois plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'un homicide aux

mains de leur conjoint. En 2008, 45 femmes et 17 hommes ont été tués par un conjoint ou une conjointe, ou un ex-conjoint ou une ex-conjointe. De plus, 27 homicides ont été commis par un petit ami ou une petite amie, ou encore par un partenaire intime (actuel ou ancien), soit 8 de plus que l'année précédente.

Les taux d'homicides sont les plus élevés dans l'Ouest et dans le Nord

Les provinces de l'Ouest et les territoires continuent à déclarer les taux d'homicides les plus élevés pour chaque tranche de 100 000 habitants. Le Manitoba a fait état du plus fort taux parmi les provinces en 2008, suivi de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec ont enregistré les taux les plus faibles. Les taux d'homicides observés au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario ont été égaux à leur niveau le plus bas ou près de celui-ci en 40 ans.

Parmi les plus grands centres, ce sont les régions métropolitaines de l'Ouest d'Abbotsford–Mission, de Winnipeg, de Regina, d'Edmonton, de Kelowna, de Calgary et de Vancouver qui ont affiché les taux les plus élevés.

La police de Toronto a dénombré 103 homicides, soit le plus grand nombre d'homicides parmi l'ensemble des RMR. Cependant, le taux de Toronto, qui s'établissait à 1,9 homicide pour 100 000 habitants, était légèrement supérieur à la moyenne nationale de 1,8.

Montréal et Hamilton ont toutes deux inscrit leur taux d'homicides le plus faible depuis 1981, année durant laquelle les données ont été recueillies pour la première fois à l'échelle des RMR.

Les résidents des plus grandes villes ne sont pas les plus à risque d'être victimes

Les résidents des grandes régions urbaines ont tendance à être un peu moins à risque d'être victimes d'un homicide que ceux des plus petites régions urbaines et des régions rurales. En 2008, les 22,9 millions de Canadiens vivant dans l'une des 34 RMR ont affiché un taux d'homicides inférieur (1,8) à celui des 10,4 millions de Canadiens habitant hors d'une RMR (2,0).

En 2008, les taux d'homicides ont diminué de 7 % dans les RMR, alors que les taux d'homicides dans les régions autres que les RMR ont augmenté de 25 %. Les hausses notées dans les petites régions urbaines et les régions rurales se sont surtout produites en Alberta et en Colombie-Britannique.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 253-0001 à 253-0006.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3315.

L'article de *Juristat*: «L'homicide au Canada, 2008», vol. 29, n° 4 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre

site Web. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

Homicides selon la province et le territoire

	2008	
	nombre	taux ¹
Canada	611	1,83
Terre-Neuve-et-Labrador	5	0,98
Île-du-Prince-Édouard	2	1,43
Nouvelle-Écosse	12	1,28
Nouveau-Brunswick	3	0,40
Québec	92	1,19
Ontario	176	1,36
Manitoba	54	4,47
Saskatchewan	30	2,95
Alberta	110	3,07
Colombie-Britannique	117	2,67
Yukon	3	9,05
Territoires du Nord-Ouest	3	6,93
Nunavut	4	12,72

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

Homicides selon la région métropolitaine de recensement

	2008	
	nombre	taux ¹
RMR de 500 000 habitants et plus		
Winnipeg	31	4,07
Edmonton	39	3,44
Calgary	34	2,87
Vancouver	54	2,37
Toronto	103	1,86
Montréal	48	1,27
Ottawa ²	11	1,20
Québec	8	1,09
Hamilton	6	0,85
Kitchener	4	0,78
RMR de 100 000 à moins de 500 000 habitants		
Abbotsford–Mission	8	4,71
Regina	8	3,82
Kelowna	6	3,43
Windsor	7	2,10
Halifax	7	1,77
Saskatoon	4	1,55
Brantford	2	1,46
Victoria	5	1,44
St. Catharines–Niagara	6	1,36
Gatineau ³	4	1,35
Grand Sudbury	2	1,22
Oshawa	4	1,12
Saint John	1	0,98
Peterborough	1	0,83
Trois-Rivières	1	0,68
Kingston	1	0,64
St. John's	1	0,55
London	2	0,41
Barrie	0	0,00
Guelph	0	0,00
Moncton	0	0,00
Saguenay	0	0,00
Sherbrooke	0	0,00
Thunder Bay	0	0,00

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

2. Ottawa représente la partie de la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Gatineau située en Ontario.

3. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa-Gatineau située au Québec.

Homicides commis à l'aide d'une arme à feu et homicides attribuables à des gangs, régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants et plus

Régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants et plus	2008			
	Homicides commis à l'aide d'une arme à feu		Homicides attribuables à des gangs	
	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹
Winnipeg	12	1,58	6	0,79
Edmonton	16	1,41	9	0,79
Vancouver	29	1,27	19	0,83
Calgary	13	1,10	16	1,35
Toronto	50	0,90	24	0,43
Montréal	14	0,37	17	0,45
Ottawa	3	0,33	3	0,33
Québec	0	0,00	1	0,34
Hamilton	0	0,00	0	0,00
Kitchener	0	0,00	0	0,00

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

Tendances des voies de fait majeures déclarées par la police 2008

Les voies de fait majeures, de même que les voies de fait contre des agents de la paix, ont progressé de plus de 20 % au cours de la dernière décennie. Elles figurent parmi les quelques crimes violents déclarés par la police qui sont à la hausse au Canada.

En 2008, la police a déclaré environ 3 500 voies de fait graves et 54 000 voies de fait armées ou causant des lésions corporelles.

De plus, la police a indiqué près de 10 000 voies de fait contre des agents de la paix en 2008. Près de 70 % de ces voies de fait sont survenues conjointement avec au moins une autre infraction, le plus souvent le fait d'entraver un agent de la paix, les voies de fait de niveau 1 et les menaces. La grande majorité de ces voies de fait ont été commises sans arme.

Les voies de fait augmentent partout au pays

Les accroissements des voies de fait majeures au cours des 10 dernières années sont survenus dans pratiquement l'ensemble des provinces et des territoires. Certaines des hausses les plus marquées ont été notées en Nouvelle-Écosse, bien que les taux affichés par cette province relativement à ces infractions soient similaires à la moyenne nationale.

L'Ontario a déclaré une augmentation beaucoup plus modeste que les autres provinces entre 1998 et 2008. Le taux de voies de fait graves a été en hausse de 6 %, alors que le taux de voies de fait armées ou causant des lésions corporelles a augmenté de 2 %.

À l'échelon provincial, les plus forts taux de voies de fait majeures et de voies de fait contre des agents de la paix ont été inscrits en Saskatchewan, tandis que les taux les plus faibles ont été enregistrés à l'Île-du-Prince-Édouard, semblables aux taux des crimes violents en général.

Les conjoints, les connaissances et les étrangers sont chacun responsables d'environ le tiers des voies de fait majeures

Les voies de fait majeures se produisent dans trois principales situations, chacune ayant été à l'origine du tiers environ des voies de fait majeures : les affaires de violence familiale, les querelles entre connaissances et les querelles entre étrangers.

Les victimes de sexe féminin ont plus souvent été victimes de voies de fait majeures infligées par un membre de la famille, habituellement le conjoint, alors que les victimes de sexe masculin l'ont plus souvent été aux mains d'une connaissance ou d'un étranger.

Note aux lecteurs

Ce communiqué est fondé sur un article de Juristat, dans lequel on analyse les données sur trois types de voies de fait majeures qui ont été signalées aux services de police canadiens et dont ceux-ci ont établi le bien-fondé entre 1983 et 2008. L'analyse porte sur la décennie allant de 1998 à 2008 en raison des tendances récentes à la hausse.

Les trois types de voies de fait sont les suivantes : les voies de fait graves, aussi connues sous le nom de «voies de fait de niveau 3», comprennent celles dans lesquelles une victime est blessée, mutilée ou défigurée, et celles dans lesquelles sa vie est mise en danger; les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles, soit les voies de fait de niveau 2; et les voies de fait contre des agents de la paix qui comprennent celles commises à l'endroit des policiers, des agents de correction et de certains officiels de la cour.

La police classe la plupart des voies de fait dans les voies de fait de niveau 1 (voies de fait simples), qui entraînent peu de blessures corporelles ou n'entraînent aucune blessure corporelle pour la victime. L'analyse dans le présent rapport ne porte pas sur ces voies de fait.

Les données proviennent du Programme de déclaration uniforme de la criminalité et elles portent sur les années à compter de 1983, alors que de grands changements ont été apportés aux définitions des voies de fait figurant au Code criminel. Cela a eu une incidence sur la comparabilité avec les données recueillies avant cette année-là.

Les hausses des voies de fait majeures sont plus marquées chez les jeunes

En 2008, les jeunes de 12 à 17 ans représentaient 20 % de l'ensemble des auteurs présumés de voies de fait majeures, proportion légèrement inférieure à celle des jeunes auteurs présumés de crimes violents en général. Toutefois, l'accroissement du taux de jeunes auteurs présumés de voies de fait majeures était beaucoup plus important que celui observé chez les adultes.

L'augmentation de 28 % du taux de jeunes auteurs présumés de voies de fait graves ou de voies de fait armées ou causant des lésions corporelles était plus du double de l'accroissement de 12 % du taux observé chez les adultes durant les 10 dernières années.

En ce qui a trait aux voies de fait contre des agents de la paix, la différence était encore plus grande. Le taux de jeunes auteurs présumés de ces crimes a augmenté de 52 %, par rapport à 7 % dans le cas des adultes.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3302.

L'article de *Juristat* : «Tendances des voies de fait majeures déclarées par la police», vol. 29, n° 4 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les

Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

Voies de fait majeures déclarées par la police, selon la province et le territoire

	2008			1998 à 2008		
	nombre	taux pour 100 000 habitants	variation du taux en %	nombre	taux pour 100 000 habitants	variation du taux en %
	Voies de fait graves			Voies de fait armées ou causant des lésions corporelles		
Terre-Neuve-et-Labrador	29	5,7	62,3	713	140,4	54,7
Île-du-Prince-Édouard	2	1,4	...	105	75,1	56,9
Nouvelle-Écosse	87	9,3	41,6	1 498	159,6	110,7
Nouveau-Brunswick	59	7,9	69,3	1 059	141,7	59,0
Québec	245	3,2	-37,7	11 259	145,3	67,4
Ontario	1 290	10,0	6,1	14 762	114,2	1,5
Manitoba	324	26,8	46,7	3 976	329,2	23,3
Saskatchewan	357	35,1	70,3	3 921	385,9	61,4
Alberta	659	18,4	46,0	6 914	192,9	43,5
Colombie-Britannique	433	9,9	59,4	9 104	207,8	26,6
Yukon	12	36,2	2,5	158	476,7	78,9
Territoires du Nord-Ouest ¹	24	55,4	-9,8	413	954,2	167,5
Nunavut ¹	33	104,9	369,1	369	1 173,4	249,7
Canada	3 554	10,7	22,6	54 251	162,9	31,7

... n'ayant pas lieu de figurer

1. La variation en pourcentage est calculée pour la période allant de 1999 à 2008 étant donné que le Nunavut faisait partie des Territoires du Nord-Ouest avant 1999.

Voies de fait contre des agents de la paix déclarées par la police, selon la province et le territoire

	2008			1998 à 2008		
	nombre	taux pour 100 000 habitants	variation du taux en %	nombre	taux pour 100 000 habitants	variation du taux en %
	Voies de fait contre des agents de la paix					
Terre-Neuve-et-Labrador	103	20,3	92,1			
Île-du-Prince-Édouard	13	9,3	-25,7			
Nouvelle-Écosse	362	38,6	168,3			
Nouveau-Brunswick	259	34,7	15,1			
Québec	2 753	35,5	23,6			
Ontario	2 834	21,9	23,7			
Manitoba	439	36,3	35,1			
Saskatchewan	532	52,4	66,0			
Alberta	1 166	32,5	33,0			
Colombie-Britannique	1 102	25,2	17,6			
Yukon	23	69,4	35,1			
Territoires du Nord-Ouest ¹	60	138,6	101,3			
Nunavut ¹	53	168,5	73,9			
Canada	9 699	29,1	28,7			

1. La variation en pourcentage est calculée pour la période allant de 1999 à 2008 étant donné que le Nunavut faisait partie des Territoires du Nord-Ouest avant 1999.

Chargements ferroviaires

Août 2009

L'industrie ferroviaire canadienne a connu une baisse du volume de marchandises transportées en août en raison du recul des chargements au Canada et du ralentissement du trafic en provenance des États-Unis.

Le fret total en provenance du Canada et le fret reçu des États-Unis ont diminué pour s'établir à 21,2 millions de tonnes métriques en août, en baisse de 16,8 % par rapport à août 2008. Il s'agit de la plus petite quantité de marchandises transportées pour un mois d'août en 10 ans.

Le fret transporté par les principaux systèmes de transport ferroviaire canadiens, de type non intermodal et intermodal, est en grande partie à l'origine du repli général des chargements. L'industrie a chargé 18,8 millions de tonnes métriques de marchandises en août, en baisse de 17,0 % par rapport à août 2008.

Les chargements de type non intermodal, normalement transportés en vrac ou à bord d'un wagon couvert, ont diminué de 16,9 % pour atteindre 16,7 millions de tonnes métriques. Ce repli était le résultat d'une baisse des chargements dans la majorité des groupes de marchandises transportées par rail. Les groupes de marchandises ayant affiché les reculs les plus importants du tonnage étaient le minerai de fer et ses concentrés (en baisse de 1,2 million de tonnes métriques), la potasse, le charbon, ainsi que le fer et l'acier (formes primaires ou demi-produits).

Malgré le repli généralisé des chargements de type non intermodal, l'industrie a indiqué de fortes hausses du tonnage chargé de blé, d'autres céréales ainsi que de graisses animales et végétales, d'huiles et de farines.

Le fret de type intermodal, transporté dans des conteneurs et des remorques chargés sur des wagons plats, a diminué de 18,3 % comparativement à août 2008 pour atteindre 2,0 millions de tonnes métriques.

La quantité de marchandises transportées par rail en provenance des États-Unis a diminué pour s'établir à 2,5 millions de tonnes métriques, en baisse de 15,0 % par rapport à août 2008.

D'un point de vue géographique, 58,7 % du volume total de marchandises transportées par les chemins de fer canadiens l'a été dans la division Ouest du Canada, le reste a été chargé par la division Est. À des fins statistiques, les divisions Est et Ouest sont

séparées par une ligne imaginaire allant de Thunder Bay à Armstrong, en Ontario. Le fret chargé à Thunder Bay est compris dans la division Ouest, alors que celui chargé à Armstrong est déclaré dans la division Est.

Données stockées dans CANSIM : tableau 404-0002.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2732.

L'édition d'août 2009 de la publication *Chargements ferroviaires mensuels*, vol. 86, n° 8 (52-001-X, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de la diffusion en composant sans frais le 1-866-500-8400 (*statistiquesdutransport@statcan.gc.ca*), Division des transports. Télécopieur : 613-951-0009. ■

Stocks de porcs

Troisième trimestre de 2009

Les stocks de porcs dans les fermes canadiennes ont affiché une baisse de 7,3 % au troisième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre de 2008. La faiblesse des prix du marché ainsi que la restructuration et la fermeture de fermes ont constitué les principaux facteurs à l'origine de ce déclin.

Au 1^{er} octobre 2009, les agriculteurs canadiens ont dénombré 11,8 millions de porcs dans leurs fermes, en baisse par rapport aux 12,7 millions déclarés à la même date l'année précédente. Par ailleurs, le nombre de fermes comptant des exploitations porcines a affiché une diminution, passant de 8 500 à 7 700.

Le nombre de truies déclarées dans les fermes s'est établi à 1,3 million, en baisse de 4,4 % par rapport au 1^{er} octobre 2008. On s'attend à ce que le nombre de truies devant mettre bas continue à régresser, comme l'indiquent les données de l'industrie.

Les producteurs de porcs ont exporté environ 1,6 million de porcs au troisième trimestre de 2009, en baisse de 27,2 % par rapport à la même période l'année précédente. Au cours de la même période, l'abattage de porcs au pays a augmenté de 5,9 %, la capacité d'abattage ayant connu une amélioration dans certaines régions.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 003-0004, 003-0087 à 003-0090, 003-0092 et 003-0093.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3460.

Le numéro du troisième trimestre de 2009 du bulletin *Statistiques de porcs*, vol. 8, n° 4 (23-010-X, gratuit), est maintenant accessible. À partir du module

Publications de notre site Web, sous *Tous les sujets*, choisissez *Agriculture*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Plourde au 613-951-8716 (robert.plourde@statcan.gc.ca), Division de l'agriculture.

Stocks de porcs au 1^{er} octobre

	2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		
			à				à				à				
			2009				2009				2009				
	Reproduction				Porcs à l'engraissement				Total des porcs						
				Moins de 20 kilogrammes		20 kilogrammes et plus									
milliers de têtes		variation en %		milliers de têtes		variation en %		milliers de têtes		variation en %		milliers de têtes		variation en %	
Canada	1 353	-4,5	3 594	-7,9	6 873	-7,4	11 820	-7,3							
Est	759	-2,3	2 253	-1,4	3 981	-8,5	6 992	-5,6							
Atlantique	20	-24,7	53	-16,8	69	-12,1	142	-15,9							
Québec	383	-0,7	1 179	-2,8	2 274	-6,7	3 835	-5,0							
Ontario	356	-2,4	1 021	1,4	1 638	-10,7	3 015	-6,0							
Ouest	594	-7,2	1 342	-17,2	2 892	-6,0	4 828	-9,5							
Manitoba	329	-3,5	703	-28,4	1 378	2,3	2 410	-9,7							
Saskatchewan	91	-19,5	166	3,0	533	-14,8	790	-12,2							
Alberta	157	-7,2	436	-0,5	921	-11,6	1 515	-8,2							
Colombie-Britannique	17	3,0	36	-4,2	60	-1,5	113	-1,7							

Note: Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement des données.

Placements de poussins des couvoirs et de dindonneaux

Septembre 2009 (données provisoires)

Les placements de poussins des couvoirs sur les fermes se sont chiffrés à 53,8 millions d'oiseaux en septembre, en baisse de 0,6 % par rapport à septembre 2008. Les placements de dindonneaux sur les fermes ont diminué pour s'établir à 1,7 million d'oiseaux.

Données stockées dans CANSIM : tableau 003-0021.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5039.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Plourde au 613-951-8716 (robert.plourde@statcan.gc.ca), Division de l'agriculture. ■

Enquête sur les services aux victimes

2007-2008

Il est maintenant possible de consulter les résultats de 2007-2008 de l'Enquête sur les services aux victimes.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 256-0018 à 256-0021.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5035.

L'article de *Juristat* : «Les services aux victimes au Canada, 2007-2008», vol. 29, n° 4 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Nouveaux produits

Statistiques de porcs, troisième trimestre de 2009, vol. 8, n° 4
Numéro au catalogue : 23-010-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Chargements ferroviaires mensuels, août 2009, vol. 86, n° 8
Numéro au catalogue : 52-001-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada, vol. 6, n° 4
Numéro au catalogue : 81-004-X (HTML, gratuit)

Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, octobre 2009
Numéro au catalogue : 81-582-X (HTML, gratuit)

Indicateurs de l'éducation au Canada : feuillets d'information : «Effectifs et diplômés au niveau postsecondaire», n° 3
Numéro au catalogue : 81-599-X2009003 (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Juristat, vol. 29, n° 4
Numéro au catalogue : 85-002-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

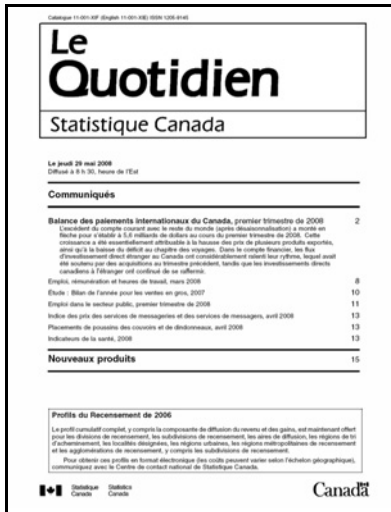
- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.gc.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listsproc@statcan.gc.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.